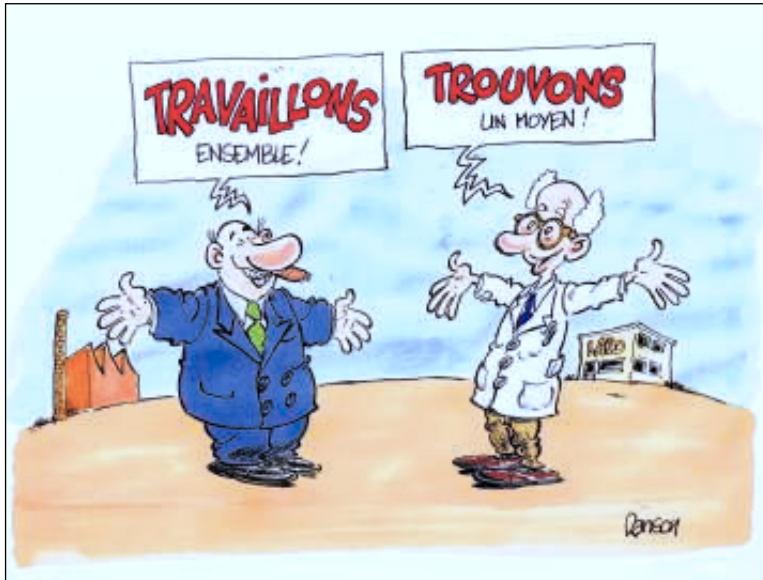


La recherche avance à petits

Beaucoup la jugent trop peu financée, mal valorisée, déconsidérée. Elle a été au cœur de la campagne présidentielle. A quelques jours de la troisième édition du Salon européen de la recherche et de l'innovation, nous avons voulu savoir si l'état de la recherche française était vraiment aussi noir que cela.

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR BÉNÉDICTE ALANIOU



C'EST l'un des plus grands savants français. Mondialement connu, l'astrophysicien Jean Audouze n'a pas hésité quand un chef d'entreprise qu'il connaissait lui a proposé de créer un salon de la recherche en France. « Ce couple chercheur et entrepreneur est le symbole de ce que nous voulons faire avec cette manifestation et de la façon dont doit évoluer la recherche dans notre pays », explique le scientifique.

Car c'est bien là que le bât blesse. Souvent décriées, les dépenses globales de recherche en France sont de 34 milliards d'euros, un chiffre stable depuis plusieurs années. Ce montant nous place, en montant investi, au cinquième rang des pays de l'OCDE. La France, toutefois, dépose trois fois moins de brevets que les Allemands. Pour quelle raison ? Pendant longtemps, elle ne s'est pas intéressée aux revenus que pouvait générer sa politique de recherche, ce qu'on appelle

la valorisation. « Cela vient de notre mode d'éducation qui privilégie l'abstraction », analyse Jean Audouze. Du coup, les chercheurs français ont eu tendance à privilégier la recherche fondamentale, et un fossé s'est creusé avec le monde économique.

La recherche est devenue un enjeu international

C'est ainsi que Pierre-Gilles de Gennes, qui vient de disparaître, prix Nobel de physique pour ses travaux sur les cristaux liquides, n'a pas pris de brevet sur ses découvertes, qui ont pourtant donné naissance aux écrans plats qui se vendent aujourd'hui par dizaines de milliers.

Mais les choses évoluent, sous l'effet de la montée en puissance de la R&D (recherche et développement) dans le paysage économique mondial. « C'est devenu un enjeu clé, souligne Ghislaine Filliatreau, directrice de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST). La France ne recule pas, mais elle est confrontée à des acteurs très dynamiques, comme la Corée du Sud qui nous a dépassés ou Singapour qui est juste derrière nous. » Un impératif cependant : investir dans des secteurs à forte valeur ajoutée.

« Les moyens sont là, mais il faut

revoir complètement les modes de fonctionnement de la recherche publique, confirme Pascal Colombani, docteur en physique et directeur de la société de conseil ATKearney France.

Aux Etats-Unis, on garde un chercheur sur dix à l'université, mais on le paye très bien. Les autres doivent trouver un poste à l'extérieur. Conséquence : ils irriguent la société. En France, on a longtemps privilégié le recrutement des ingénieurs. Quant à nos chercheurs, ils sont extraordinairement mal payés. Cela crée beaucoup d'aigreur. »

Les entreprises doivent s'ouvrir aux chercheurs

La nouvelle ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, semble bien décidée à s'attaquer à ce problème. Dans les entreprises aussi, l'état d'esprit est en train de changer, si l'on en croit nos exemples (*lire ci-contre*). « Contrairement aux Etats-Unis, la communication entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise est assez récente en France, souligne Jean Audouze. Aujourd'hui, les chercheurs ont compris qu'ils sont des agents économiques importants. »

QUESTIONS A...

► Valérie PÉCRESSE, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

« Un milliard de budget supplémentaire par an »

Vous allez inaugurer le 7 juin le Salon européen de la recherche et de l'innovation.

En quoi cette manifestation est-elle importante ?

Parce que la recherche et l'innovation vont évidemment ensemble. L'innovation est de plain-pied dans les compétences de ce ministère. Dans ce domaine, les entreprises ont un rôle important à jouer. Le problème, en France, vient notamment de l'insuffisance des investissements privés par rapport à la richesse nationale. Ils représentent 1 % des

dépenses, au lieu de 2 % idéalement. L'Etat va, de son côté, consacrer un milliard supplémentaire par an, sur quatre ans, à ce budget.

Comment va être utilisé cet argent ?

L'objectif est de positionner la recherche française sur les domaines les plus porteurs. Nous avons des résultats brillants en physique, chimie, mathématiques et économie. Mais ce qui est préoccupant, c'est que dans certains secteurs, le virage n'a pas été pris. Les biotechnologies et les techniques de l'information, notamment, doivent devenir des priorités. Pendant longtemps, on a financé des structures de recherche plutôt que des projets. Les politiques ne s'autorisaient plus à définir



LP/Marc MENOU.

des priorités, et certains organismes ont pris l'habitude de définir eux-mêmes leur stratégie. J'estime que ce pilotage doit être fait par le ministère, avec le concours de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Cette agence est l'une des nouveautés de la loi de 2006, qui a créé beaucoup d'autres intervenants. Trop ?

Il faudra d'ici à un an faire une évaluation, mais on peut déjà se féliciter de plusieurs choses. Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) permettent à des établissements de se regrouper pour pouvoir acquérir une notoriété internationale. Les réseaux techniques de recherche avancée (RTRA) permettent, eux, des collaborations entre

les organismes de recherche, comme à Montpellier sur l'agronomie et le développement durable. Toutes ces mesures répondent à un mode de fonctionnement moderne de la recherche, plus souple et en réseau. Cette loi va nous permettre de bâtir une économie de l'innovation.

Le statut des chercheurs, lui, n'a pas évolué ?

J'ai, dès la semaine dernière, ouvert le chantier du statut des chercheurs. Revaloriser leurs carrières est un impératif, sachant, que d'ici à dix ans, ce sont un tiers des effectifs du

CNRS et de l'Inserm qui vont partir à la retraite. Il y a un enjeu majeur de recrutement. L'objectif est d'attirer les meilleurs d'une génération vers le doctorat, ce qui suppose un travail en amont avec les entreprises pour les convaincre de l'utilité de recruter des jeunes docteurs, à un niveau de salaire satisfaisant.

Le grand public est-il conscient des enjeux de la recherche ?

Je veux réconcilier les Français avec la science et lutter contre une tendance qui est la méfiance vis-à-vis du progrès. On le voit avec les OGM et les nanotechnologies. Les responsables politiques doivent faire la preuve qu'ils ont pris en compte les craintes que pouvaient susciter ces innovations.

REPERES

Dépenses de recherche :

2,15 % du produit intérieur brut, soit 34 milliards d'euros.

La France est quatorzième au classement OCDE, derrière l'Allemagne (9^e), et devant la Grande-Bretagne (16^e).

Part du public : 37 %.

Part du privé : 63 %.

Nombre de chercheurs :

3,20 pour 1 000 habitants en France (soit 192 000) contre

3,26 pour 1 000 en Allemagne et 2,91 pour 1 000 en Grande-Bretagne.

52,2 % des chercheurs français sont dans le privé (contre 60 % en Grande-Bretagne et en Allemagne).

Publications :

La France est au sixième rang des pays de l'OCDE, derrière la Chine et la Grande-Bretagne, qui pourtant dépensent moins.

Demande de brevets européens :

1. Allemagne : 16,4 %.

2. France : 5,4 %.

3. Grande-Bretagne : 4,8 %.

Salon européen de la recherche et de l'innovation les 7, 8 et 9 juin de

9 h 30 à 19 heures, parc des expositions, porte de Versailles, Paris XV^e.

Chiffres 2003 et 2004. Source : Observatoire des sciences et des techniques (OST).